BlackRock

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sustainable Emerging Markets Local Currency Bond Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class D2 CHF Hedged

ISIN: LU1817794891

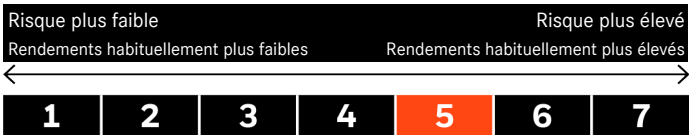
Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds vise à maximiser le retour sur investissement en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds de manière cohérente avec les principes de l'investissement centré sur la durabilité et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Le Fonds est géré activement et le gestionnaire financier par délégation (GFD) peut choisir les investissements du Fonds, sous réserve que : le Fonds investisse au moins 70 % du total de son actif en titres à revenu fixe (RF) du J.P. Morgan ESG Government Bond Index-Emerging Market Global Diversified (l'« Indice » et les titres qu'il comprend étant les « Titres de l'indice »), qui est composé de titres RF libellés en devises locales de pays de marchés émergents, émis par des États, des organismes d'État, des sociétés et des entités supranationales. Le Fonds prendra aussi en considération l'Indice à des fins de gestion des risques, comme décrit plus en détail dans le prospectus. Le GFD n'est pas lié par la pondération de l'Indice lors de la sélection des Titres de l'Indice. Cependant, le périmètre géographique et les exigences ESG (décrites ci-dessous) de l'objectif et de la politique d'investissement peuvent limiter l'écart entre les avoirs du portefeuille et l'Indice. Les détenteurs d'unités devraient utiliser l'Indice pour comparer la performance du Fonds. Le Fonds se référera également au J.P. Morgan Government Bond Index-Emerging Market Global Diversified (l'« ESG Reporting Index ») pour évaluer l'impact du filtrage ESG sur l'univers d'investissement du Fonds. L'ESG Reporting Index n'est pas conçu pour être utilisé lors de la construction du portefeuille du Fonds, que ce soit à des fins de gestion des risques pour surveiller le risque actif ou pour comparer la performance du Fonds.
- Le total de l'actif du Fonds sera investi conformément à sa Politique ESG, comme indiqué dans le prospectus. Pour plus de détails concernant les critères ESG, veuillez consulter le prospectus et le site Web de BlackRock à l'adresse https://www.blackrock.com/baselinescreens.
- Le Fonds peut obtenir une exposition indirecte (notamment par le biais d'instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) ainsi que par des unités d'organismes de placement collectif) à des titres qui ne répondent pas à ces critères ESG.
- Les titres RF dans lesquels le Fonds investit peuvent comprendre des obligations et des instruments du marché monétaire (c'est-à-dire des titres de créance à courte échéance) qui peuvent être de qualité « investment grade » (c'est-à-dire correspondant à un niveau défini de solvabilité) ou non, ou ne pas être notés. Les investissements dans des titres RF à haut rendement devraient excéder 50 % de la valeur nette d'inventaire du Fonds.
- Le GFD peut utiliser des IFD pour atteindre les objectifs d'investissement du Fonds et réduire le risque au sein du portefeuille du Fonds. Le Fonds peut, via les IFD, créer un effet de levier du marché (c'est-à-dire que le Fonds obtient une exposition au marché supérieure à la valeur de ses actifs).
- Le GFD utilisera également des instruments pour gérer l'exposition aux devises et aux taux d'intérêt. Ces instruments peuvent être libellés en devises de marchés non émergents.
- Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- La devise de référence du Fonds est le dollar américain. Les actions de cette catégorie sont achetées et vendues en franc suisse. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos actions.
- Vos actions seront « couvertes » en vue de réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées et la devise de référence du Fonds. Toutefois, il se peut que la stratégie de couverture n'élimine pas totalement le risque de change, ce qui, par conséquent, peut avoir une incidence sur les performances de vos actions.
- Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 100 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds appartient à la catégorie 5 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.

- Le risque de crédit, les fluctuations des taux d'intérêt et/ou les défauts de l'émetteur auront un impact significatif sur la performance des titres de créance. Les titres de créances de qualité inférieure à la qualité d'investissement (non-investment grade) peuvent être plus sensibles aux fluctuations de ces risques que les titres de créance possédant une notation plus élevée. Les abaissements potentiels ou effectifs de la notation de crédit peuvent accroître le niveau de risque.
- De manière générale, les marchés émergents sont plus sensibles aux troubles d'ordre économique et politique que les marchés développés. D'autres facteurs incluent un « Risque de liquidité » plus élevé, des restrictions à l'investissement ou au transfert d'actifs, l'échec/le retard de livraison de titres ou de paiements au Fonds et des risques liés au développement durable.
- Risque de devise : Le Fonds investit dans d'autres devises. Les variations de taux de change auront donc un impact sur la valeur de l'investissement.
- Le Fonds vise à exclure les sociétés exerçant certaines activités non conformes aux critères ESG. Il est donc recommandé aux investisseurs de procéder personnellement à une évaluation éthique du filtrage ESG du Fonds avant d'investir dans le Fonds. Ce filtrage ESG peut avoir un effet défavorable sur la valeur des investissements du Fonds comparativement à un fonds qui n'y serait pas soumis.

- Les instruments dérivés peuvent être très sensibles aux variations de valeur des actifs auxquels ils se rapportent et peuvent amplifier les pertes et les gains, ce qui entraîne des fluctuations plus importantes de la valeur du Fonds. Une utilisation extensive ou complexe de ces instruments peut avoir un impact plus conséquent sur le Fonds.

▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :

- Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.
- Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 13 décembre 2022. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	5.00 %
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0.80 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

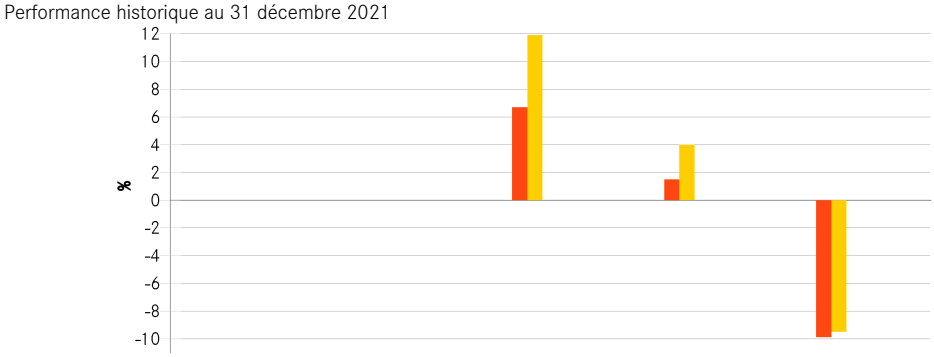
Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en CHF pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2018. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2018.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

†[1]J.P. Morgan ESG Government Bond Index-Emerging Market Global Diversified (USD)

Il n'est pas prévu que la performance du Fonds suive celle de l'indice.

Performance historique au 31 décembre 2021



	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds			6.7	1.5	-9.9
Contrainte †[1]			11.9	4.0	-9.5

Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- ▶ Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- ▶ Le représentant Suisse du Fonds est BlackRock Asset Management Schweiz AG, Bahnhofstrasse 39, 8001 Zürich. L'agent payeur du Fonds est State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zürich. Le prospectus complet, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant suisse.
- ▶ Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.